

RCS : PONTOISE

Code greffe : 7802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 05079

Numéro SIREN : 843 225 624

Nom ou dénomination : 2 DC

Ce dépôt a été enregistré le 28/06/2021 sous le numéro de dépôt 11854

## **2 DC**

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE (SAS)**

**Au capital de 1.000 Euros**

**Siège Social : 2 bis avenue du Général de Gaulle**

**95310 SAINT-OUEN-L'AUMÔNE**

**Immatriculée au RCS de PONTOISE sous le numéro 843 225 624**

\*\*\*\*\*

### **PROCES VERBAL DES DECISIONS DES ACTIONNAIRES**

**18 juin 2021**

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-et-un,

Le 18 juin, à 10 heures,

Monsieur **Hassan LAHSSINI**, associé de la société **2DC** en sa qualité de propriétaire de 50 actions ;

La société **DENOA CONCEPT**, associé de la société **2DC** en sa qualité de propriétaire de 50 actions, représentée par Monsieur Mohammed BOUBERKA.

L'Assemblée est présidée par Monsieur **Hassan LAHSSINI**, intervenant en sa qualité de président de la société **2 DC**.

Il met à la disposition des actionnaires :

- **Un exemplaire des statuts de la Société,**
- **Le rapport de la présidence**
- **Le texte du projet des résolutions proposées à l'Assemblée,**

Les deux actionnaires disposant de l'intégralité des actions composant le capital social de la société **2 DC**, ont pris les décisions suivantes portant sur :

#### **ORDRE DU JOUR**

- Démission de Monsieur **Hassan LAHSSINI**, en qualité de Président de la société **2 DC**;
- Nomination de Monsieur **Ali DIALLO**, en qualité de Président de la société **2 DC**;
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Monsieur le Président déclare que les documents et renseignements ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social.

Les actionnaires lui donnent acte de cette déclaration.

Puis, Monsieur le Président déclare la discussion générale ouverte.

Diverses observations sont échangées sur les questions à l'ordre du jour, à la suite desquelles, personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes.

Les deux actionnaires, ont pris les décisions suivantes, conformément aux dispositions des statuts de la société :

#### **PREMIERE DECISION – NOMINATION DU PRESIDENT**

Les actionnaires votent la nomination de Monsieur **Ali DIALLO**, né le 3 novembre 1996 à Paris (11<sup>ème</sup>) et domicilié 1 rue Pagnère – 95310 Saint-Ouen-L'Aumône, comme Président de la société **2 DC**.

Monsieur **Ali DIALLO** accepte les fonctions de Président de la société **2 DC** à compter de l'issue de cette assemblée, soit le 18 juin 2021.

#### **DEUXIEME DECISION**

Les actionnaires donnent tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

#### **CLÔTURE**

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par Monsieur **Ali DIALLO** en sa qualité de nouveau président de la société **2 DC** et consigné sur le registre des décisions.

Monsieur **Ali DIALLO**

